



كلية العلوم الاجتماعية

المرجع/المراسلات الوزارية:

01- رقم: أ.خ.و/2020 بتاريخ 29 فيفري 2020

02- رقم: أ.خ.و/416/2020 بتاريخ 17 مارس 2020

03- رقم: أ.خ.و/440/2020 بتاريخ 2020/03/23

نموذج الوثيقة البيداغوجية لتدعيم

منصة التعليم عن بعد

fss@univ-alger2.dz

اسم ولقب الأستاذة : مسيلثة ليلي	MSILTA LEILA
المقياس: لغة (مصطلحات في علم الاجتماع الحضري)	تطبيق ☒ محاضرة ☐

نوع الوثيقة - أعمال موجهة
الفئة المستهدفة من الطلبة: ماستر
المستوى: السنة الأولى
المجموعة: الأفواج: / ماستر
التخصص: علم الاجتماع الحضري . تاريخ تسليم الوثيقة: 11 / 04 / 2020

ملاحظة: نقوم بإرسال الدروس والوثائق (مراجع، نصوص...) عبر موقع التواصل الاجتماعي

(Facebook). عنوان المجموعة هو: <https://www.facebook.com/groups/1848891495383000/>

Module : Terminologie française en sociologie urbaine

Niveau : 1^{ère} année Master

Année universitaire 2019 / 2020, 2^{ème} semestre

Horaire : Mercredi (09h30 – 11h00)

1^{er} TD : LE SOCIAL

Date : 11/03/2020

Contenu :

- 1 – Le lien social
- 2 – La relation sociale
- 3 – La sociabilité
- 4 – La socialisation

Exercice n°1 : consiste à traduire une seule définition des notions traitées dans ce TD, du français à l'arabe.

1- le lien social (الرابط الاجتماعي) :

« Le lien social est l'ensemble des réseaux de relations qui maintiennent tous les individus en contact plus ou moins intensif avec la société. Ces réseaux prennent une forme concrète (famille, école, entreprise, association...) et une forme abstraite (langages, valeurs, croyances). Les liens sociaux vont permettre à l'individu d'acquérir une identité sociale correspondant à l'ensemble des caractéristiques attribués à un individu, et plus particulièrement, par les institutions... ». ⁽¹⁾

« ... Le lien social, conçu comme l'ensemble des relations ou des rapports sociaux qui agrègent les individus entre eux, est en même temps un fait social et une notion que l'on doit penser dans un cadre historique qui recouvre des réalités et des façons de les concevoir différenciées. En effet, toutes les sociétés sont soumises à l'épreuve des changements et dans ce cas, elles doivent réinventer de nouvelles formes de lien social pour qu'elles puissent se perpétuer, tout en devenant autres... » ⁽²⁾.

Pour Hervé Blanchard, « en théorie, le lien social est à fois un mode de régulation des formes sociales, dénominant ainsi les groupes organisés d'individus. » ⁽³⁾

Les différents types du lien social :

- 1 – le lien marchand ;
- 2 – le lien communautaire ≠ sociétaire ;
- 3 – le lien politique.

¹ Mokhtar LAKEHAL avec O. Bellego, G. Caire, C. Jamot-Robert. DICTIONNAIRE DES QUESTIONS SOCIALES L'outil indispensable pour comprendre les enjeux sociaux. Ed. l'Harmattan. Paris. 2005.

² Jean PAVAGEAU, Yves GILBERT, Yves PEDRAZZINI (dir). Le lien social et l'inachèvement de la modernité. Expériences d'Amérique et d'Europe. L'Harmattan. Paris. 1997. P42.

³ Ibid. P 9.

2 - La relation sociale (العلاقة الاجتماعية) :

« Quel que soit le champ relationnel où se situent les acteurs, la relation sociale peut être définie comme un échange entre deux acteurs, qui éveille chez eux des attentes culturellement définies (ils poursuivent des finalités et ils espèrent des rétributions) et qui se déroule sous des contraintes sociales (ils ont des ressources limitées et chacun tend à dominer l'autre et à se défendre de sa domination). Du même coup, une relation sociale est une forme de coopération (ils mettent leurs ressources et leurs compétences au service des finalités), qui tend nécessairement vers l'inégalité (leurs rétributions dépendent de la place qu'ils occupent dans la relation et de l'emprise qu'ils parviennent à exercer sur l'autre). » ⁽⁴⁾.

Quant à la sociologie, le concept de "relation sociale" a été traité par les paradigmes classiques de façon très différente, ou même opposée les uns aux autres comme le montrent les définitions suivantes:

- La théorie *structuro-fonctionnaliste* (comme Talcott PARSONS) a privilégié les contributions et les finalités qui les conditionnent. Ici les valeurs et les normes conditionnent la socialisation de l'individu, qui apprend à jouer des rôles sociaux, par lesquels il contribue aux finalités des organisations, dans lesquelles il s'intègre, sous le contrôle social des autres (paradigme de l'intégration) ;
- La théorie *structuro-marxiste* (Louis Althusser) a privilégié la domination et les contributions qui la conditionnent. Pour cette théorie, les inégalités entre les classes sociales se reproduisent à cause de la position occupée par leurs membres dans les rapports sociaux de production dans le capitalisme, les bourgeois restent dominants et les prolétaires restent dominés (paradigme de l'aliénation) ;
- La théorie *actionnaliste* (Alain Touraine) a privilégié les rétributions et la domination qui les conditionne. Ainsi, pour se défendre contre les inégalités, les acteurs se solidarisent, se mobilisent et participent à des mouvements sociaux, définis comme des luttes de classe (paradigme du conflit) ;
- La théorie *utilitariste* (Albert Hirschman, Mancur Olson, Raymond Boudon) a privilégié les finalités et les rétributions qui les conditionnent. Dans ce paradigme, chaque acteur développe des stratégies, pour tenter de maximiser ses gains et de minimiser ses coûts dans le système d'interactions (paradigme de la compétition). ⁽⁵⁾

Par ailleurs, pour les sociologues contemporains, la place de l'individu dans la vie sociale concrète – en tant qu'acteur dans ses relations avec les autres et sujet dans ses relations avec lui-même – est devenue beaucoup plus importante que jadis, et cela, suite aux mutations que nous pouvons observer dans tous les champs relationnels (la famille, l'école, le travail, la religion, la politique, les loisirs, l'action collective...). Dès lors, le social ne s'expliquerait plus par le social, mais par l'individuel.

⁴ Guy BAJOIT. « Le concept de relation sociale ». *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 5 (1), 51–65. 2009. Pp : 51 – 52. <https://doi.org/10.7202/038621ar>

⁵ Ibid. pp : 57 – 58.

3 - La sociabilité (المؤانسة الاجتماعية) :

Georg SIMMEL est le premier qui a étudié la sociabilité comme objet sociologique. Il l'a définie comme la « forme » de l'existence sociale, libérée de tout « contenu » social, affranchie des motivations individuelles pour n'apparaître que comme « impulsion », « valeur en soi ». Elle est le « sentiment » de la socialisation, autonomisé par rapport à celle-ci. Les travaux de l'Ecole de Chicago et des interactionnistes anglo-saxons, autour de l'étude du fait urbain, ont beaucoup traité de la sociabilité, souvent par l'analyse des rapports de voisinage, de l'amitié et des relations familiales. Ils ont donné à ce concept une définition plus empirique, qui insiste au contraire sur le contenu social des relations. On différencie « les » sociabilités selon la classe sociale, le sexe, l'âge... » (6).

A partir de l'analyse des relations interpersonnelles égalitaires simmeliennes ou même toquevilliennes, Pierre Mercklé déduit que la sociabilité suppose le réseau comme structure idéale et trame d'une relation entre égaux dans un espace de positions sociales différenciées, en englobant les formes formelles et informelles (non organisées). De ce fait, il définit la sociabilité comme « *l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec les autres, et des formes que prennent ces relations. Dans ce sens sociologique moralement neutre, la sociabilité semble donc devoir constituer l'ensemble l'objet fondamental, voire exclusif, de l'analyse des réseaux sociaux.* » (7)

Pour Michel Forsé (2002, pp. 69-73) la sociabilité représente la forme la plus simple et la plus pure de « l'action réciproque », une conception empruntée de Simmel qui considère cette notion comme forme ludique de la socialisation, elle ressemble à un jeu sans contraintes : « au cours duquel « on fait » comme si tous étaient égaux » (Simmel, 1917, p. 129). Autrement dit la sociabilité représente le rapport positif dans la recherche de la « relation avec les autres », une relation qui peut être établie avec ou sans contact direct que E. Goffman qualifie d'anonyme (1973). En effet, Si on entend par la sociabilité « *les manières d'être ensemble de groupes sociaux différenciés, dans un contexte culturel donné* », celle-ci recouvre diverses formes et modèles qui déterminent la nature du lien social, en fonction du degré d'intensité et de l'échelle des relations interpersonnelles.

Plusieurs notions et concepts ont donc été conçus pour désigner les modèles de sociabilité qui peuvent exister entre les individus et les groupes, où on pourrait par exemple classer les sociabilités « formelles » ou « obligées » que E. Goffman les regroupe sous le terme de sociabilités « ancrées », qui renvoient aux relations utilitaires, ou bien les sociabilités « affinitaires » qui incarnent les relations amicales et électives (8).

⁶ Claire BIDART. « Sociabilités : quelques variables ». In : Revue française de sociologie, 1988, 29 - 4. Sociabilité et action collective. Pp : 622 – 623. P 621.

⁷ Pierre MERCKLÉ, La sociologie des réseaux sociaux, Ed. La Découverte, 2011, P. 39 – 40.

⁸ Pan Ké Shon J-L, 2005 : « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », *Economie et Statistique*, n° 386. P. 6

4 - La socialisation (التنشئة الاجتماعية) :

La socialisation est un processus continu qui désigne les mécanismes de transmission de la culture ainsi que la manière dont les individus reçoivent cette transmission et intériorisent les valeurs, les normes et les rôles qui régissent le fonctionnement de la vie sociale. On distingue classiquement une socialisation primaire qui correspond à l'enfance (famille, école...) et une socialisation secondaire (travail, association...). Parmi les sociologues classiques qui ont traité ce thème G. SIMMEL, E. DURKHEIM, G- H, MEAD, E. GOFFMAN...

Pour Simmel, la socialisation désignait le processus d'action réciproque par lequel se lient et se délient les individus, se constituent et se désagrègent les groupes (Freund, in Simmel, 1981, p. 90-91). Cela revenait à penser le « lien social » lui-même comme un processus permanent de distinction et de séparation en même temps que de dépassement de cette distinction et de cette séparation aboutissant à de l'identité (ou de la ressemblance) et à de l'unité.⁽⁹⁾

« Sans cesse, écrivait Simmel, la socialisation se noue et se dénoue pour se renouer à nouveau ; il s'agit d'un perpétuel écoulement et d'une animation qui relie les individus, même là où l'on ne relève pas des organisations véritables » (cité par Freund, in Simmel, 1981, p. 56).

Et dans ses travaux sur la grande métropole, Georg SIMMEL parle d'un processus contraire qui est celui de la « désocialisation » des liens primaires affectifs, par lequel les individus deviennent aliénés mais libres et vivant un nouveau mode de vie régi selon des règles et des valeurs impersonnelles ⁽¹⁰⁾.

Pour la sociologie actuelle, la socialisation a fini par désigner « le processus par lequel les individus intériorisent les normes et les valeurs de la société dans laquelle ils évoluent » ⁽¹¹⁾.

⁹ Georg SIMMEL, 2010, Sociologie. Études sur les formes de la socialisation, Paris, PUF, 756 p.

¹⁰ Y. FIJALKOW. Sociologie de la ville. Ed. La Découverte, 2002, P. 11 ; J-M. STEBE, H. MARCHAL, *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, Paris, PUF, 2014, 264 p, p. 24.

¹¹ Riutort, 1996, p. 59. Tiré de Jean-Yves DARTIGUENAVE et al., « Repenser le lien social : de Georg Simmel à Jean Gagnepain et à la sociologie clinique », *Pensée plurielle* 2012/1 (n° 29), p. 51-60. DOI 10.3917/pp.029.0051. P52.